



CONCERTATION REGIONALE SUR LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Bamako (Mali) DU 25 AU 27 MARS 2014

---

## Avis conjoint sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest

La production céréalière au Sahel et en Afrique de l'Ouest de la campagne agricole 2013-2014 se chiffre à 57.010.000 tonnes. Elle est équivalente à celle l'année dernière, mais en hausse de 11% par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Le maïs occupe la première place avec une production estimée à 19.361.000 tonnes suivi du riz (15.930.000 tonnes), du sorgho (13.084.000 tonnes) et du mil (8.073.000 tonnes). Toutes les spéculations céréalières enregistrent un accroissement variant de 10% à 28% comparativement à la moyenne des cinq (5) dernières années, à l'exception du mil qui accuse une baisse de 20%. Sur l'ensemble de la zone, la production moyenne par tête est en hausse de 3% par rapport à celle de l'année dernière et équivalente à celle de la moyenne des cinq (5) dernières années.

Au Sahel, la production céréalière est de 19.596.000 tonnes. Cette production est équivalente à celle de la moyenne des cinq (5) dernières années mais en baisse par rapport à l'année dernière (-12%). Des baisses significatives de production sont enregistrées dans plusieurs zones notamment au Niger, au Tchad, au Mali et au Sénégal. Par ailleurs, la production céréalière par tête a diminué de 14% par rapport à 2012/2013.

Dans les pays du golfe de Guinée, la production céréalière est estimée à 37.414.000 tonnes soit une hausse de 8% par rapport à l'année dernière et de 17% par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années.

La production de tubercules est de 147.052.000 tonnes dont 81.980.000 tonnes de manioc, 59.306.000 tonnes d'igname, 4.905.000 tonnes de taro et 861.000 tonnes de patate douce. Toutes ces spéculations enregistrent des accroissements allant de 16% à 23% par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années. Seul le taro enregistre une production stable.

La production d'arachide est de 7.463.000 tonnes en hausse de 3% par rapport à l'année dernière et de 35% par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années. Cependant, des baisses sont enregistrées au Sénégal, au Ghana et en Gambie.

La production de niébé est de 8.562.000 tonnes, soit une hausse de 9% par rapport à l'année précédente et à la moyenne des cinq (5) dernières années.

Sur le plan pastoral, on assiste à une baisse saisonnière en qualité et en quantité des pâturages disponibles. De manière générale, les prix des aliments pour bétail sont en hausse dans la région. Les circuits de transhumance sont perturbés dans les zones de conflits sur les axes Sud Tchad-République Centrafricaine, Diffa-Nord Nigeria, Nord Mali et Sud-Est Mauritanie. Dès lors, de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs sont signalés en raison du séjour d'importants troupeaux d'animaux dans des zones à vocation agricole, à la veille des premières pluies.

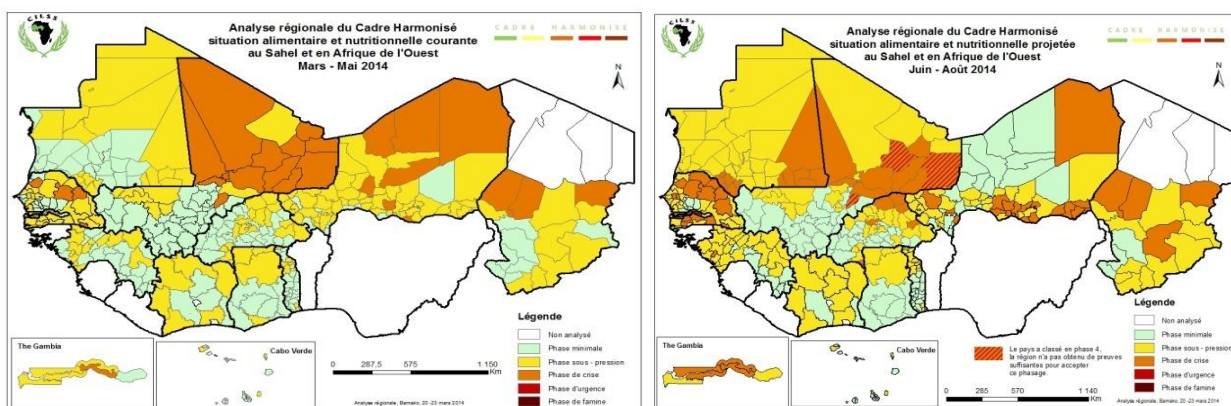
Concernant les marchés, leur fonctionnement est satisfaisant dans la région avec un bon niveau d'approvisionnement. Cela a favorisé la baisse ou la stabilité des prix pour l'ensemble des céréales sur les marchés par rapport à l'année dernière. Cependant, les prix du mil et du sorgho restent supérieurs de 18% par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années principalement dans le bassin Est<sup>1</sup>. Quant aux produits de rentes (arachide, niébé, et coton) et au bétail, les prix sont supérieurs à la moyenne des cinq (5) dernières années induisant des termes de l'échange (culture de rente/céréales et bétail/céréales) favorables aux producteurs et aux éleveurs respectivement.

Au niveau des autres produits viviers (tubercules et banane plantain), les prix sont en baisse par rapport à l'année passée et restent dans l'ensemble comparables à la moyenne des cinq (5) dernières années.

En perspectives, les marchés vont fonctionner normalement jusqu'à la période de soudure avec toutefois des hausses légères de prix pour toutes les céréales. En revanche, les prix des principales denrées resteront proches de la moyenne des cinq (5) dernières années dans le bassin Centre. Ils resteront proches de ceux de l'année dernière dans les bassins Est et Ouest jusqu'à la période de soudure. Par ailleurs, l'environnement du marché international est favorable aux importations de riz et de blé. Ceci pourrait maintenir la stabilité des prix de ces céréales dans la région.

Concernant la malnutrition, la situation est toujours préoccupante dans la région. En novembre 2013, la nutrition a été classée en phase d'urgence dans 20 zones. Entre juin et août 2014, le taux de malnutrition aiguë globale attendu pourrait se situer au-dessus des seuils d'alerte de 10% ou d'urgence de 15% dans un nombre plus élevé de zones, notamment au Sénégal, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Tchad et de façon localisée au Burkina Faso.

L'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle par le Cadre Harmonisé fait ressortir que 26 zones sur 345 analysées présentent actuellement une insécurité alimentaire atteignant la phase crise en Gambie, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Tchad. En période de soudure, de juin à août 2014, 58 zones pourront être en phase crise avec une extension au Burkina Faso, à la Guinée et à la Mauritanie en raison du mauvais déroulement localisé de la campagne agropastorale, de l'érosion des moyens d'existence, du niveau élevé de la malnutrition aiguë globale et de l'accès alimentaire limité, particulièrement pour les ménages très pauvres et pauvres. Actuellement, 4.895.000 personnes en phase crise et plus ont un besoin immédiat d'assistance. Leur nombre pourrait atteindre environ 8 millions pendant la période de soudure, si des interventions adéquates ne sont pas mises en œuvre.



<sup>1</sup> Bassin Est : Niger, Nigeria, Bénin et Tchad

Bassin Centre : Burkina Faso, Mali, Ghana, Côte-d'Ivoire et Togo

Bassin Ouest : Sénégal, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Gambie, Sierra Léone, Liberia

En conséquence, il est important pour les pays et leurs partenaires de :

- Répondre aux besoins des populations en situation de crise et d'urgence, dans les domaines de la nutrition, l'accès alimentaire et les moyens d'existence à travers :
  - l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux de réponse et leur suivi-évaluation ;
  - une assistance alimentaire d'urgence en nature ou sous forme de transferts monétaires pour permettre aux ménages très pauvres et pauvres de satisfaire leurs besoins alimentaires de base ;
  - la protection et le renforcement des moyens d'existence en soutenant les activités productives en amont du démarrage de la campagne agropastorale 2014/2015;
  - Le renforcement de l'accès aux aliments pour bétail et aux services vétérinaires de base pour les agropasteurs et les pasteurs du Niger, de la Mauritanie, du Mali, du Sénégal et du Tchad pour pallier le déficit fourrager et les difficultés liées à la perturbation des mouvements de transhumance ;
  - Le renforcement de la surveillance, la prévention et la prise en charge de la malnutrition aiguë globale ainsi que l'accès aux soins de santé en particulier dans les zones où le seuil d'alerte de 10% est dépassé ;
  - La réponse aux besoins spécifiques dans les zones d'accueil des flux de réfugiés et de déplacés notamment l'Est de la Mauritanie, l'Est et l'Ouest du Niger, l'Est et le Sud du Tchad et le Sahel burkinabè.
  
- Soutenir les moyens d'existence des populations sous pression à travers :
  - le renforcement des moyens d'existence en soutenant les activités productives et génératrices de revenus ;
  - le renforcement des programmes de filets sociaux et de l'accès aux services sociaux de base;
  - la définition de stratégies de prévention et de gestion des conflits dans les zones sensibles ;
  - le renforcement des mécanismes et de prévention de gestion des risques de catastrophes au niveau communautaire ;
  
- Encourager les pays qui démarré leur processus de dialogue inclusif pour la définition des Priorités Résilience Pays (PRP) et inviter les autres à lancer leur processus en vue de réduire structurellement et de manière durable l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

**Bamako, le 27 mars 2014**  
**La Rencontre**